



Comité interministériel pour la coopération au développement

Réunion virtuelle du 5 février 2021

Compte-Rendu

Présences

Délégués

Manuel TONNAR	Président, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrick HEMMER	Ministère d'Etat	<input checked="" type="checkbox"/>
Claude FABER	Ministère d'Etat (suppléant)	exc.
Christophe SCHILTZ	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Cathy WELTER	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction politique	exc.
Tom KOELLER	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Défense	exc.
Roland REILAND	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Défense	<input checked="" type="checkbox"/>
Alain BLISS	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de l'Immigration et de l'Asile	<input checked="" type="checkbox"/>
Christine HEERZELE	Ministère de l'Agriculture, la Viticulture et du Développement rural	
Pierre TREINEN	Directeur du Service d'Economie rurale	<input checked="" type="checkbox"/>
Barbara ZECHES	Ministère de la Culture	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ministère de la Digitalisation	
Daniel DA CRUZ	Ministère de l'Economie (y compris pour DG Tourisme et DG Classes moyennes)	<input checked="" type="checkbox"/>
Sarah HAUNERT	Ministère de l'Economie	
Alex FOLSCHIED	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	
Claude SEVENIG	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	
Patrick HIERTHES	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	<input checked="" type="checkbox"/>
Ralph KASS	Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes	
Christopher WITRY	Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes	<input checked="" type="checkbox"/>
Carlos GUEDES	Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire	
Frederick-Christoph RICHTERS	Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire	

Romain MARTIN	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche	exc.
Stéphanie SCHOTT	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche	<input checked="" type="checkbox"/>
Georges GEHL	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD)	
Marguy KOHNEN	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	<input checked="" type="checkbox"/>
Stéphanie GOERENS	Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région	<input checked="" type="checkbox"/>
Emma WALDRON	Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région	exc.
Georges HEINEN	Ministère des Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Miguel MARQUES	Ministère des Finances	exc.
Raymond BAUSCH	Ministère des Finances, Inspection générale des finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Fabien SIMON	Ministère des Finances, Inspection générale des finances	exc.
Bob GENGLER	Ministère de la Fonction publique	exc.
Romain SCHLIM	Ministère de la Fonction publique	
Pol HENROTTE	Ministère de l'Intérieur	<input checked="" type="checkbox"/>
Patricia VILAR	Ministère de l'Intérieur	exc.
Dina RAMCILOVIC	Ministère de la Justice	exc.
Tom HANSEN	Ministère de la Justice	exc.
	Ministère du Logement	
Gilbert SCHMIT	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	
Paul EILENBECKER	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	
Jeannette MUELLER	Ministère de la Protection des consommateurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Nadia DJEBBAR	Ministère de la Protection des consommateurs	
Noémie MAROCHI-FEYDER	Ministère de la Santé	exc.
Claire ANGELSBURG	Ministère de la Santé	
Isabelle WELTER	Ministère de la Sécurité intérieure	exc.
Sarah HARIK	Ministère de la Sécurité intérieure	exc.
Nathalie WEBER	Ministère de la Sécurité sociale	
Pascale SPELTZ	Ministère de la Sécurité sociale	<input checked="" type="checkbox"/>
Carlo HASTERT	Ministère des Sports	
Christophe BESTGEN	Ministère des Sports	
Maggy HUESSELEIN	Ministère des Sports	<input checked="" type="checkbox"/>
Nadine WELTER	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	

Autres participants

Ernstine KORNELIS	Secrétaire du Comité interministériel pour la coopération au développement, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire
Charlotte BROUXEL	Stagiaire, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire

1. Approbation de l'ordre du jour

Le Président du Comité ouvre la première réunion du comité interministériel pour la coopération au développement (CID) de l'année 2021, qui se tient une fois de plus sous forme de visioconférence en fonction des restrictions liées à la pandémie Covid-19, et souhaite la bienvenue à la nouvelle déléguée du ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région, Madame Stéphanie Goerens.

L'ordre du jour est approuvé.

Concernant l'approbation des comptes-rendus des réunions du CID, le Président rappelle que les rapports des réunions en 2020 sont désormais tous en ligne et que le rapport de la dernière réunion fut approuvé par procédure de silence. Il est proposé que le Comité procède désormais de la même façon (diffusion du projet de compte-rendu par courriel et approbation par procédure de silence) pour l'approbation des comptes-rendus sur les réunions futures, afin d'augmenter la transparence des travaux du Comité en assurant [une publication](#) plus rapprochée sur le site de la CL. D'éventuels points supplémentaires pourront toujours être signalés au Secrétariat du CID qui veillera à les inclure sur l'ordre du jour de la réunion suivante. La procédure est acceptée telle que proposée.

2. Briefing sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise

Le Président du Comité fait un tour d'horizon des activités phares de la CL et rappelle les comptes des réseaux sociaux¹ sur lesquels la Coopération luxembourgeoise (CL) communique à ce sujet :

- Les travaux de l'année 2020 se sont déroulés sous le signe de la **crise Covid-19**. Sur le plan bilatéral, LU a su réagir très rapidement pour organiser une réallocation de ses programmes pour libérer les fonds nécessaires (envergure de 2 à 3 MEUR par pays). Au niveau international, les contributions aux agences multilatérales (notamment OMS, Gavi et Fonds mondial) furent augmentées. LU est également engagé au niveau de l'approche *Team Europe* de l'Union européenne, à court terme mais aussi au-delà, par le biais des *Team Europe Initiatives* (TEI) dont la dynamique sera importante pour la relance socioéconomique de l'après-crise. À noter que les TEI fonctionnent comme prismes pour l'engagement des UE, des EMUE et d'acteurs financiers internationaux comme la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), ayant pour vocation de maximiser à la fois la visibilité et l'impact de l'Union européenne dans ses pays partenaires. LU a contribué 69 MEUR à la *Team Europe Covid Response*. La question épineuse qui continuera désormais à dominer les agendas sera celle de l'accès équitable aux vaccins. LU a contribué 1 MEUR à COVAX, qui est le pilier "vaccins" de l'accélérateur d'accès aux outils COVID-19 (ACT), codirigé par la *Coalition for Epidemic Preparedness Innovations* (CEPI), le Gavi (*Vaccine Alliance*) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans laquelle l'UE est fortement investie via un investissement de 10 milliards d'euros. Concernant l'impact de la crise Covid-19 sur le budget de la CL, le Président rappelle que celui-ci est lié au revenu national brut (RNB) du LU est donc baissé en chiffres absolus. Or, la CL a su maintenir ses engagements en termes de pourcentage et a su atténuer l'impact de cette baisse par des réallocations et réorientations de fonds. Notamment le budget des ONG n'a pas subi de coupes et les ONGD bénéficient davantage de flexibilités dans la mise en œuvre de leurs programmes et projets impactés par la crise. À noter le soutien continu du gouvernement à maintenir le 1% en faveur de l'aide publique au développement (APD), qui constitue un signal très important envers les partenaires de la CL.

¹ [Facebook](#) (MAEE), [Twitter](#) (MAEE) et [Instagram](#) (Luxaid).

- Le président informe sur la [Commission de partenariat avec le Kosovo](#). La CL s'investit dans un dialogue continu malgré les changements fréquents au niveau du gouvernement au Kosovo et informe avoir lancé une étude qui évaluera les opportunités en matière de coopération au développement au-delà de 2021.
- Le président rappelle le coup d'Etat survenu au **Mali** en été 2020. La période de transition (annoncée pour une durée de 2 ans) semble se dérouler de manière relativement calme. La CL, ne pouvant signer de nouvel programme indicatif de coopération (PIC) avec un gouvernement qui ne fut pas élu de manière démocratique, continuera de travailler avec ses partenaires au Mali, tout comme les autres partenaires internationaux qui y sont actifs. Dans ce contexte, le président rappelle que la CL a connu une situation similaire en 2013/2014 et souligne la nécessité de continuer à répondre aux besoins de la population qui bénéficie des programmes mis en œuvre par la CL et ses partenaires. La CL ne soutient pas directement l'Etat malien mais canalise ses fonds via LuxDevelopment, des ONG ou des agences onusiennes.
- Concernant le récent coup d'Etat au **Myanmar** (Birmanie), le CID est informé qu'actuellement, il est prévu que la mise en œuvre des deux projets de la CL continue – le ministère surveille la situation de près, ensemble avec la Délégation de l'Union européenne sur place, y compris concernant la situation du personnel national et international sur place. Des adaptations seront décidées en fonction de l'évolution de la situation.
- Au sujet de la [crise du Tigré](#), rappel est fait de l'engagement LU sur place, mis en œuvre par deux équipes du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) et via le dispositif [emergency.lu](#). La crise risquant de perdurer, LU a contribué avec son expertise dans la mise en place d'un camp de coordination avec facilités de télécommunication.
- En date du 3 février 2021, [le ministre Fayot a signé 5 nouveaux accords-cadres avec 5 ONGD](#). L'enveloppe totale de ces engagements pluriannuels (2021-2024) revient à 23 MEUR.
- Le Président rappelle également la **revue à mi-parcours du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE** qui s'est déroulé en novembre 2020. Le rapport de cette revue à mi-parcours, sous forme de lettre (accessible [ici](#)), fut publiée en janvier 2021 et sera diffusée aux délégués du CID après la réunion. La CL se réjouit du bon résultat obtenu lors de cet exercice et formulera un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations formulées par le CAD.

Dans la session questions-réponses suivant ce point de l'ordre du jour, la déléguée du MECDD intervient avec quelques questions sollicitant davantage d'informations au sujet de la revue à mi-parcours du CAD de l'OCDE, notamment en lien avec la cohérence des politiques. Le Président se montre ouvert à mettre la revue à mi-parcours sur l'ordre du jour d'un prochain CID et confirme que la cohérence des politiques a été un des sujets transversaux importants. Plusieurs parties prenantes de la CL ont été consultés par le CAD de l'OCDE dans le cadre de la revue à mi-parcours dont notamment le ministère des Finances, le MECDD et le Cercle des ONGD.

Dans ce cadre, le Président fait part des pistes de collaboration ouvertes entre l'OCDE, le MECDD et la CL autour des travaux au sujet du *Nohaltegkeetscheck* et encourage les délégués du CID d'utiliser et d'engager le forum de dialogue constitué par le CID en tant que responsable pour la cohérence des politiques pour le développement (CPD). Le Président rappelle également la session organisée par le Cercle des ONGD au sujet de la CPD. Par ailleurs, d'éventuelles saisines du CID pour des avis et/ou prises de positions en matière de CPD présupposent que des thématiques concrètes soient proposées en la matière. Dans ce contexte, le Président rappelle son appel à propositions aux délégués du Comité pour proposer des thématiques non seulement pour le programme de travail du CID, mais aussi de partager

des nouvelles initiatives sectorielles au sein des ministères ayant un impact potentiel sur la coopération au développement.

En réponse au dernier point, la déléguée du MECDD mentionne le processus de travail entamé entre le CID et la Commission interdépartementale de développement durable (CIDD), qu'elle propose d'exposer sous un point Divers.

3. Echanges et définition du programme de travail 2021 du CID

Le Président du CID encourage une nouvelle fois les délégués du CID à faire part de propositions pour le programme de travail 2021.

Rappel est fait des dates retenues pour les réunions du CID : 26 mars (session conjointe CID et CIDD facilitée par l'OCDE) ; 7 mai ; 9 juillet ; 8 octobre (session sur la CPD facilitée par le Cercle des ONGD) ; 26 novembre. Il est proposé que le CID définisse le programme de travail 2022 lors de la dernière session 2021.

Le Président présente ensuite le recueil des propositions de thématiques en vue de la définition du programme de travail 2021 du CID, conjuguées en deux parties : 1. Thématiques générales et 2. Cohérence des politiques pour le développement. Un aperçu succinct reprenant les propositions consolidées (cf. annexe) sera circulé aux délégués après la réunion pour avis et commentaires – le délai de réponse proposé est de deux semaines.

Ad 1. Thématiques générales, il est proposé de présenter

- Les nouvelles stratégies sectorielles de la CL en matière d'intégration des thématiques suivantes dans les programmes et projets de la CL : finance inclusive et secteur privé ; *Digital for Development* (D4D) ; climat ; genre et action humanitaire (mise à jour de la stratégie). La stratégie générale de la CL de 2018 restant valide, il s'agira de produire un nombre de *policy papers* détaillant la mise en œuvre concrète des thématiques citées. Le Président souligne que les différentes parties prenantes concernées par les différentes stratégies seront consultées dans les processus de formulation et de consolidation, et que les différentes stratégies seront présentées au CID.
- Les nouveaux programmes indicatifs de coopération (PIC) au plan bilatéral ainsi que les nouveaux accords de partenariat stratégiques (APS) de la CL avec un nombre d'agences multilatérales/onusiennes, qui sont mises à jour dans un rythme de 4 à 5 ans.
- Des études du *European Centre for Development Policy Management* ([ECDPM](#)), partenaire de longue date de la CL, au sujet des grands dossiers européens en lien avec la coopération au développement, à choisir en fonction de l'avancement des négociations à Bruxelles.

Ad 2. Cohérence des politiques pour le développement, il est proposé

- de dédier une session entière, facilitée par l'OCDE, au *inter-institutional scan* en continuation des [travaux conjoints du CID et CIDD du 26 juin 2020](#) (deuxième *workshop*) en date du 26 mars 2021.
- Présentation du nouveau [Commitment for Development Index](#) et positionnement du LU par le *Center for Global Development* (CGD).
- La session entièrement dédiée à la CPD facilitée par le Cercle des ONGD a été fixée au 8 octobre, sur demande du Cercle des ONGD.

Lors de la discussion subséquente, la déléguée du MECDD salue les travaux envisagés en matière d'environnement et climat et souligne la disponibilité du MECDD pour un travail conjoint qui devra être cohérent avec les conventions internationales en matière de biodiversité et de climat sous régie du MECDD. L'intervenante se réjouit de la collaboration en la matière, aussi en vue d'une cohérence des

politiques réussie et pose un certain nombre de questions au sujet de la consultance retenue² pour accompagner le MAEE-D5 dans l'élaboration de la stratégie en matière d'intégration transversale des thématiques environnement et changement climatique dans les actions de la CL. En réponse, le Président du CID salue de son côté la collaboration continue entre les ministères concernés qui se poursuivra avec l'élaboration de cette stratégie sectorielle. Un exemple de cette collaboration se voit concrétisée dans l'approche-pays mise en œuvre à travers le PIC au Cabo Verde.

Dans ce contexte, il pourrait s'avérer utile que le CID soit informé des activités en la matière du Fonds Climat et Energie (FEC) en lien avec la stratégie internationale en matière de climat du MECDD et l'initiative conjointe du MECDD et du ministère des finances autour de la finance durable ([Luxembourg Sustainable Finance Initiative](#)). A ce sujet, le MECDD reviendra au CID avec des propositions après discussion interne et avec les collègues du ministère des finances, aussi en fonction des dates qui pourront correspondre pour une présentation au CID.

4. Divers

- La déléguée du MECDD fait le point au sujet du *Nohaltegkeetscheck* (NHC) : Il s'agit d'une collaboration ensemble avec le Ministère d'Etat qui vise les avant-projets de loi. Un point d'étape important fut atteint à la fin de l'année 2020 avec la définition de 5 questions³ à inclure. Les consultations à ce sujet sont en cours – un retour important fut notamment la demande d'une visualisation des résultats (par voie d'une représentation graphique) du NHC avec ses dix priorités. Le défi consiste à ne pas se limiter à une seule évaluation qualitative sur base de réponses aux 5 questions, mais d'intégrer également une évaluation quantitative sur base des indicateurs de développement durable. Dans le cadre des travaux en vue du PNDD, ces indicateurs ont été définis en lien avec ces cibles des 169 cibles sous les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 ; cibles retenues comme pertinentes pour le Luxembourg par la CIDD. Les indicateurs ont été adoptés par la CIDD, leur suivi est assuré par le STATEC. La déléguée du MECDD souligne sa disponibilité pour toute question y relative.

Le Président du CID souligne qu'il s'agira effectivement d'un *milestone* et s'interroge sur l'opportunité que le CID donne un avis sur le NHC sous l'angle de la CPD, une fois celui-ci en place.

- Le délégué du ministère des Finances, M. Georges Heinen, informe de sa retraite prochaine et dit ses aurevoirs au CID, au sein duquel il a participé aux travaux depuis de nombreuses années. Il remercie le Président du CID pour l'évolution positive du CID depuis sa Présidence et informe que le ministère des finances décidera prochainement sur la nomination de son successeur au CID. Le Président du CID, au nom des délégués du CID et de toute la Direction de la CL, remercie à son tour M. Heinen pour l'expertise et l'expérience que ce dernier a apporté au CID et à la CL tout au long des nombreuses années de service et espère pouvoir maintenir le contact.

C. Brouxel / E. Kornelis
Personne de contact : E. Kornelis (247-8237)

² <https://baastel.com/>

³ 1. Le projet de loi ou de règlement a-t-il un impact sur la priorité en question du plan national pour un développement durable?; 2. En cas de réponse négative, expliquez brièvement pourquoi.; 3. En cas de réponse positive, quels sont les effets positifs et/ou négatifs possibles de cet impact?; 4. Quelles catégories de personnes sont concernées par l'impact?; 5. Quelles mesures envisagez-vous pour atténuer les effets négatifs éventuels et comment les aspects positifs de l'impact pourraient-ils être renforcés?.

Annexe :

- Programme de travail du CID 2021



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Comité interministériel pour la coopération au développement

Programme de travail 2021

Thématiques générales

- Nouvelles stratégies sectorielles de la Coopération luxembourgeoise (CL) en matière d'intégration des thématiques suivantes dans les programmes et projets de la coopération au développement :
 - Finance inclusive et secteur privé
 - D4D
 - Climat
 - Genre
 - Action humanitaire
- Nouveaux programmes indicatifs de la Coopération (PIC) de la CL
- Nouveaux accords de partenariat stratégiques avec les agences multilatérales
- Présentation par le *European Centre for Development Policy Management (ECPDM)* sur un sujet « européen » à déterminer : l'accord Post-Cotonou et/ou le NDICI (*Neighbourhood Development and Cooperation Instrument*) – opportunité à déterminer selon l'avancement des négociations à Bruxelles.
- Stratégie internationale en matière de climat (MECDD)
- *Luxembourg Sustainable Finance Initiative* (MECDD, MinFin)

Cohérence des politiques pour le développement

- *PCSD Toolkit* : Suite de la réunion du 26 juin 2020 (Présentation du nouvel outil sur la cohérence des politiques pour le développement durable et application pratique/auto-évaluation du dispositif en place au Luxembourg) – réunion conjointe avec le CIDD le 26 mars 2021 – 2^{ème} workshop facilité par l'OCDE
- Center for Global Development Policy (CDG) : Présentation du nouveau "*Commitment for Development Index*" et positionnement LU

- TBC : « *Nohaltegkeetscheck* » (selon avancement des travaux)
- Session spéciale « Cohérence des politiques » facilitée par le Cercle de Coopération des organisations non-gouvernementales de développement du Luxembourg – en date du 8 octobre 2021.

Personne de contact : E. Kornelis (247-82373)